

**DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES ÉCHANGES
DU SECTEUR DOMANIAL D'HABITATION**

Les informations demandées sont destinées au traitement d'informations nominatives de la Direction de l'Habitat ayant pour finalité « Gestion des échanges d'appartements au sein du secteur domanial d'habitation ». A défaut de réponse, votre demande ne pourra être traitée. Les informations pourront être communiquées au Département des Finances et de l'Economie et à l'Administration des Domaines, dans le cadre de leurs missions.

Toute personne dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les informations qui la concernent, par courrier postal ou sur place sur rendez-vous à la Direction de l'Habitat ou par mail à dir.habitat@gouv.mc

Les informations auxquelles vous avez accès au travers du registre ne peuvent être utilisées qu'afin de prendre contact avec une personne susceptible d'échanger son appartement.

Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

ÉTAT CIVIL	Chef de Foyer	Conjoint ou personne vivant maritalement au foyer	
Nom d'usage :			
Nom de naissance :			
Prénoms :			
Date de naissance :			
CP et Lieu de naissance :			
Situation de famille :			
Nationalité :			
Enfant(s) présent(s) au foyer et/ou naissance(s) attendue(s)			
Nom et Prénoms	Date et lieu de naissance (ou date de naissance prévue)	Nationalité	Situation professionnelle
Enfant(s) mineur(s) en visite (le cas échéant)			
Nom et Prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité	Mode de garde

Réservé au Service

Demande reçue le : ____ / ____ / ____

N° de dossier : _____

Référence : _____

Nombre de pièces validé : _____

LOGEMENT ACTUELLEMENT OCCUPÉ OU ATTRIBUE

Immeuble * :
Typologie actuelle * : F.....
Numéro de Compte * :
Numéro de Locataire * :
Numéro de Contrat * :
Lot principal * : I.....L.....

Compte N° : 11111 (référence à rappeler)
Locataire N° : 22222

Facture / Indemnité d'Occupation N° 999999

Du	Au	Libellé	Montant
01-mai-22	31-mai-22	Contrat 33333 Acompte de charge <i>Lot principal : IB999.L9999 – F1 - LES AMANDIERS</i>	298,00 €

(Informations présentes en en-tête de votre facture ainsi que sur Mon Espace Domaines – * mentions obligatoires)

INSTRUCTION DE LA DEMANDE D'ÉCHANGE

*(un contact ☎ au minimum doit être complété pour la parution à l'affichage
et le courriel ✉ est obligatoire pour la consultation en ligne)*

CONTACTS : ☎ Tél. fixe : ☎ Tél. mobile :
Horaires d'appels : ✉ Courriel :

1) Souhaitez-vous consulter les annonces en ligne via mon espace Domaines ? *(présente de nombreuses fonctionnalités et une recherche avancée des appartements disponibles à l'échange)* :

oui non

2) Souhaitez-vous qu'un Agent de la Direction de l'Habitat visite votre domicile afin de décrire celui-ci sur le site internet des échanges (tel que l'orientation, des aménagements particuliers notamment en l'absence de disponibilité des plans) :

oui non

3) Souhaitez-vous bénéficier d'un accompagnement particulier afin de vous aider dans votre démarche (recherche ciblée) ?

oui non

4) Souhaitez-vous qu'apparaisse(nt) dans l'annonce :

✉ Courriel ☎ Tél. fixe ☎ Tél. mobile Tous

Nombre de pièces souhaitées dans la limite du besoin normal du foyer demandeur selon le tableau ci-après :

Studio 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces & plus

MOTIF DE LA DEMANDE

.....
.....
.....

INSTRUCTION DE LA DEMANDE D'ÉCHANGE

Une fois l'échange trouvé, une requête écrite par foyer devra être formulée auprès de la Direction de l'Habitat, accompagnée de tous justificatifs relatifs à la composition du foyer et aux revenus tels que définis dans l'Arrêté Ministériel en vigueur relatif à l'Aide Nationale au Logement.

La requête, soumise à l'examen préalable du Gouvernement Princier, est autorisée sous réserve :

1. du respect du besoin normal ;
2. de l'incidence éventuelle sur le versement de l'Aide Nationale au Logement des foyers concernés, conformément à l'Arrêté Ministériel en vigueur.

Je soussigné(e) _____ certifie :

avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions nécessaires à la réalisation d'un échange ;

avoir été informé(e) :

- qu'il m'appartient de communiquer à la Direction de l'Habitat tout changement relatif à la composition ou à la situation locative de mon foyer et de fournir tout élément complémentaire qui me serait sollicité ;
- que cette inscription est valable pour une durée d'une année à compter de la date d'instruction du dossier ou de son renouvellement ;
- qu'il m'est possible de retirer, à tout moment, mon dossier du registre des échanges ;

que mon inscription au registre sera clôturée automatiquement dans les cas suivants :

1. dès l'acceptation définitive d'une proposition d'attribution dans le cadre d'une Commission d'attribution des logements domaniaux ;
2. dès la validation d'une demande d'échange accordée par la Direction de l'Habitat ;

déclarer sur l'honneur la sincérité de l'ensemble des informations communiquées ;

autoriser la Direction de l'Habitat à mettre en ligne, dans une procédure électronique, l'ensemble des renseignements relatifs à mon logement ainsi que mes coordonnées et à les communiquer à toute personne inscrite sur le registre des échanges.

N.B. : les demandes d'échanges ne peuvent être sollicitées que sous réserve d'être attributaire ou titulaire soit d'un bail, soit d'un Contrat Habitation Capitalisation, elles ne peuvent en aucun cas être sollicitées avec un bien vacant.

à Monaco, le

Signature du (ou des) titulaire(s) :

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

à joindre à la présente demande selon la situation du foyer

Les foyers allocataires d'une Aide Nationale au Logement ne sont pas tenus de produire les documents déjà communiqués. Les autres foyers : se référer à la liste ci-dessous.

Enfants à charge ⇨

- justificatif de filiation,
- s'il y a lieu, copie du jugement de divorce ou de séparation, mentionnant le mode de garde des enfants,
- pour les enfants majeurs : une copie recto-verso de la carte d'identité,
- pour les naissances attendues : une copie de la déclaration de grossesse (feuille d'examen médical prénatal transmise à l'organisme de santé)

Enfants mineurs en visite ⇨

- copie du jugement de divorce ou de séparation, mentionnant le mode de garde des enfants.

➡ **IMPORTANT :**

Il est rappelé que cette liste n'est pas exhaustive, les justificatifs relatifs aux ressources et à la composition du foyer seront exigés lors du dépôt d'une demande d'échange écrite (cf. Instruction de la demande d'échange).

COMPOSITION DU FOYER A MINIMA	LOGEMENT
<i>En ce qui concerne la détermination du besoin normal, celui-ci est établi par l'Arrêté Ministériel en vigueur relatif aux conditions d'attribution des logements domaniaux :</i>	
Couple ou personne seule en absence de revenu récurrent	Exclusion
Couple ou personne seule disposant de revenus récurrents	2 pièces
Foyer avec 1 enfant majeur ou 1 enfant mineur présent à plus de 50 % du temps ou 1 enfant mineur présent à 50 % du temps Foyer avec 2 ou 3 enfants mineurs présents à moins de 50 % du temps	3 pièces
Foyer avec 2 enfants majeurs ou 2 enfants mineurs présents à plus de 50 % du temps ou 2 enfants mineurs présents à 50 % du temps ou 4 enfants mineurs présents à moins de 50 % du temps Foyer avec 1 enfant majeur et 1 enfant mineur présent à plus de 50 % du temps, ou à 50 % du temps ou 1 enfant majeur et 2 enfants mineurs, au moins, présents à moins de 50 % du temps Foyer avec 1 enfant mineur à plus de 50 % du temps et 1 enfant mineur à 50 % du temps Foyer avec 1 enfant mineur à plus de 50 % du temps et 2 enfants mineurs, au moins, présents à moins de 50 % du temps Foyer avec 1 enfant mineur à 50 % du temps et 2 enfants mineurs, au moins, présents à moins de 50 % du temps	4 pièces
Foyer avec 3 enfants majeurs et/ou mineurs présents au moins à 50 % du temps	5 pièces

Il est précisé que n'entrent pas dans la composition du foyer, conformément à l'Arrêté Ministériel n° 2023-467 du 31 juillet 2023 :

- ❖ les enfants majeurs non domiciliés au sein du foyer du demandeur
- ❖ les petits-enfants
- ❖ les enfants de la personne hébergée.